



# Focus sur l'économie sociale et solidaire

## de part et d'autre de la frontière

**Vaste chantier tourné vers le futur et un vivre-ensemble autre, l'économie sociale et solidaire se développe et regroupe de plus en plus de femmes et d'hommes qui veulent vivre au quotidien leurs valeurs. À Genève, c'est la Chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-GE qui fait bouillir la réflexion et stimule le mouvement. En France voisine, en 2002, Amétis à Annecy, a mis en route une dynamique riche et foisonnante**

**J**e ne vous surprendrai pas en vous disant que les critères retenus pour l'économie sociale et solidaire ne sont pas les mêmes des deux côtés de la frontière ! Et cette distinction prévaut pour quasiment tous les sujets. Mais les passerelles existent et les vases communicants sont à l'œuvre. L'inspiration n'a pas de frontière et les neurones s'activent avec vivacité sans se soucier des douaniers !

La différence majeure ne se situe guère sur le fond, en France comme en Suisse, les structures réunissant les acteurs de cette économie sont soucieuses de transparence, de démocratie participative, d'autonomie et de responsabilité, d'engagement social et environnemental... En France, la forme juridique déterminait la catégorisation. Seules les coopératives, les mutuelles, les associations et certaines fondations pouvaient intégrer l'économie sociale et solidaire jusqu'à la loi du 31 juillet 2014. Celle-ci, suite à des réflexions, a élargi aux Sociétés Anonymes ou aux Sociétés à responsabilité limitée la possibilité de l'intégrer à condition d'en respecter les critères. L'illustration d'une passerelle entre les pays s'affiche : chez Amétis, à Annecy, le poster des « principes d'action de l'ESS » provenant de Genève se déploie sur le mur. Précisons ici qu'Amétis est un acteur de l'économie sociale et solidaire en France voisine, mais que la structure homologue à la Chambre de Genève est

la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Rhône-Alpes située à Lyon.

La spécificité de l'économie sociale et solidaire réside dans le principe de la lucrativité limitée. En France comme en Suisse, l'objectif premier de la structure n'est pas le profit en tant que tel, mais la volonté que les bénéfices dégagés servent, d'abord et avant tout, à pérenniser la structure tout en maximisant son impact social et environnemental. Chez Amétis 50 % des bénéfices doivent ainsi être mis en réserve. À Genève, les bénéfices doivent en priorité être réinvestis pour l'activité, que ce soit en termes d'investissements purs ou en termes de bénéfices pour les travailleurs. Si vous investissez dans ce type d'organisation, ce qui est possible, vous ne pourrez, en aucune façon espérer un rendement frisant les dix ou quinze pour cent, jamais. Votre démarche, dans ce cas, s'apparente à encourager une autre vision du monde de l'entreprise, de l'avenir et la recherche d'un impact sociétal positif. Une série de points découle du premier, car naturellement si les profits sont réinvestis pour financer les bonnes pratiques environnementales et sociales, les travailleurs peuvent ainsi accéder, entre autres à des salaires plus confortables, des prestations sociales supérieures aux minima légaux (congrés supplémentaires, congrés paternité), des formations pour développer leurs



compétences. Les membres de la Chambre pratiquent aussi des écarts salariaux réduits entre le salaire le plus élevé et le plus bas (l'écart salarial moyen est de 1.7, c'est-à-dire que si le salaire le plus bas dans la structure est de 4'000 CHF, le plus important se situe aux alentours des 6'800 CHF), contribuant ainsi à créer une harmonie au sein de la structure et à valoriser toutes les parties prenantes. N'oublions pas de mentionner : la parité hommes/femmes, l'insertion de travailleurs handicapés, une gestion participative et démocratique, une politique d'achat responsable, entre autres. Pour plus d'informations, vous pouvez vous reporter à l'étude statistique réalisée par APRÈS-GE en 2015 et disponible sur leur site.

### ➔ **Regards croisés, contextes divergents**

Chez Amétis, nous voyons des personnes qui ont créé leur propre activité être parties prenantes de la coopérative tout en mutualisant des connaissances, telles que la gestion administrative, juridique ou comptable.. L'expérience d'Amétis nous apporte un éclairage sur la recherche d'activités permettant de s'épanouir, et ce par le biais du concept de pluriactivités. En effet, un entrepreneur salarié de la structure Amétis n'est pas tenu de se cantonner à une seule activité. Pour François Hallé, fondateur, c'est « un retour aux sources ». Dans nos régions de montagnes, les activités sont

très différentes en fonction des saisons, des lieux et des demandes. Notre démarche s'inscrit à l'exact opposé du taylorisme, mono-tâche et abrutissant ». Lui-même porte une double casquette de consultant, mais également de psychanalyste. Autre exemple, une membre de la coopérative exerce annuellement jusqu'à quatre activités : peintre, décoratrice, femme de ménage et professeur de yoga. Il faut souligner que la France a aussi fait le grand saut : ainsi le 31 juillet 2014 a été promulguée une loi relative à l'économie sociale et solidaire venant, d'ailleurs, d'entrer en vigueur. Ce texte légalise le contrat de travail d'entrepreneur salarié, lequel passait encore il y a peu pour un concept tout à fait incongru.

Ce modèle a directement inspiré ESSAIM, l'incubateur d'entreprises durables de la Chambre. Hélas, le contexte dans lequel il évolue n'est pas exactement le même que du côté français. Si, en France ces initiatives ont été reconnues pour la plus-value sociétale qu'elles apportent, en étant notamment valorisées dans la nouvelle loi sur l'ESS du 31 juillet 2014, du côté suisse, l'incubateur Essaim se voit obligé de mettre la clé sous la porte. La nouvelle majorité du conseil municipal de la Ville de Genève a en effet transféré la subvention octroyée à Essaim vers une autre entité ne relevant pas de l'économie sociale et solidaire. Dissocier l'incubateur de la Chambre de l'ESS, c'est le dénaturer et le priver

de son essence, de sa force et de sa spécificité au point de le supprimer. Essaim agissait en étroite symbiose avec la Chambre de même qu'avec son réseau de 300 entreprises et organisations. Entrepreneuriat collectif et coopératif, économie du partage, entreprises collectives partagées représentent autant de chantiers d'innovation pour lesquels Essaim détenait une expertise unique.

Heureusement, la disparition de l'incubateur Essaim n'entraîne pas la disparition du statut d'entrepreneur salarié! Une nouvelle entité, l'entreprise collective partagée permanente, qui prendra la forme d'une coopérative, est en effet en train de voir le jour. Des collaborateurs d'Essaim, mais aussi de nouveaux venus, avec des aspirations proches des valeurs de l'ESS, travaillent actuellement pour créer une nouvelle structure au sein de laquelle ils comptent développer d'autres façons de vivre leur activité économique. En 2002, lors de la création d'Amétis, huit entrepreneurs avaient fait le pari d'une telle aventure (il en faut deux en France contre sept en Suisse). Ils sont aujourd'hui trente-quatre. Le capital de la structure n'a fait augmenter, ce qui lui a permis de s'enraciner davantage dans le tissu économique local. Tous les corps de métiers sont concernés, le projet d'entreprise partagée et Amétis accueillent actuellement, par exemple, des personnes exerçant dans l'informatique, le conseil en gestion de produit, la communication, le développement personnel, la coopération Nord/Sud, la décoration, la comptabilité...

### ➔ **Quels sont les enjeux transfrontaliers ?**

Les neurones font fi des frontières, et pourtant elles existent! C'est, précisément, tout l'enjeu des collaborations se mettant en place entre les différentes structures de l'économie sociale et solidaire de la région du Grand Genève.

De 2012 à 2014, un important projet d'observation de cette économie a été mené sur la Franche-Comté, Genève, Vaud et la région Rhône-Alpes (départements de la Savoie et de la Haute-Savoie). Cette présentation commune de l'économie sociale et solidaire a mis en exergue la proximité des vues et la convergence des intérêts: lucrativité limitée, transparence, gestion démocratique, primauté de la personne sur le capital...

Il existe de nombreux axes d'amélioration, selon François Hallé, d'Amétis, notamment en termes de législation du

### **Bon à savoir :**

La chambre de l'économie sociale et solidaire se compose de près de trois cents membres et l'ESS genevoise représente 11 % des emplois du Canton de Genève.

Amétis fait partie du réseau 'Coopérer pour entreprendre' regroupant 7'000 entrepreneurs salariés et générant un chiffre d'affaires de plus de 70 millions d'Euros en France.

travail. Aujourd'hui encore, les délais d'obtention des permis de travail sont très longs et des mandats urgents ne peuvent être signés alors que les compétences, la disponibilité et la volonté sont présentes. Il serait bénéfique à tous, en France comme en Suisse, de tisser des liens entre les structures de l'économie sociale et solidaire dans le but d'instaurer des représentations fiscales officielles. La fiscalité transfrontalière constitue encore et toujours un casse-tête pour les entreprises françaises voulant travailler en Suisse et réciproquement. La mobilité transfrontalière demeure également un dossier brûlant avec un impact environnemental majeur pour la région.

Mais la société civile s'organise, les structures de l'ESS d'un côté et de l'autre de la frontière se rassemblent et donnent vie à des projets transfrontaliers innovants: Alternatiba Léman en septembre 2015 a regroupé 250 participants et accueilli plus de 30'000 visiteurs. La création de monnaies locales complémentaires se développe de par le monde. Dans notre région, elle s'appelle le Léman. Pilotée par les citoyens souhaitant reprendre en main la valeur donnée à l'argent, afin de mettre un frein à la finance irresponsable et menaçante, elle se développe.

Aujourd'hui l'impact social est devenu un critère incontournable pour les entreprises, les collectivités

publiques et les consommateurs. Ceci représente une plus-value importante pour l'entreprise. De plus en plus de consommateurs regardent quelle structure se trouve derrière ce qu'ils achètent, d'où le développement d'un certain marketing «vert» (McDonald par exemple), mais celui-ci ne consiste qu'à changer l'image, pas le mode de fonctionnement ni les mentalités des personnes impliquées. L'engagement d'Amétis et de la Chambre de l'économie sociale et solidaire est dirigé vers une nouvelle économie, partagée, à laquelle chacun peut contribuer et qui se développe constamment. La mise en valeur de l'être humain est primordiale. J'ai séjourné chez plusieurs membres et je puis vous dire à quel point j'ai ressenti un bien-être au travail, un plaisir que j'ai rarement expérimentés dans des sociétés classiques.

Si vous avez des idées, des valeurs, des envies, je ne saurais trop vous conseiller de visiter la Chambre ou Amétis, vous verrez alors comme le monde est en mouvement vers des projets intéressants et auxquels vous pouvez peut-être aussi participer!

## Contact

### Chambre de l'économie sociale et solidaire

Rue des Savoises, 15 — CH — 1205 Genève  
+41 22 807 27 97  
info@apres-ge.ch  
www.apres-ge.ch

### Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Rhône-Alpes

11 rue Auguste Lacroix  
FR — 69 003 LYON  
+33 478 09 11 97  
info@cress-rhone-alpes.org  
www.cress-rhone-alpes.org

### Amétis

6, rue de l'Annexion  
FR — 74 000 Annecy  
+33 450 45 93 24  
ametis@ametis.coop  
www.ametis.coop

**Chambre de l'économie sociale et solidaire**  
APRÈS-GE

## UNE CHAMBRE POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- ▶ Un réseau de plus de 300 entreprises et organisations membres ainsi qu'une communauté de membres individuels
- ▶ PPE+, un programme d'expériences professionnelles dans l'économie sociale et solidaire
- ▶ Essaim, un incubateur d'entreprises durables
- ▶ La promotion de la transition économique au travers de conférences et de programmes de formation

Pour la promotion et la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire

f apresge | [www.apres-ge.ch](http://www.apres-ge.ch)

Grand Genève Magazine • N° 7 / 2016